REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - n°3-4 - 2008

AISNE

Sépulture aristocratique de La Tène D1 à Maizy.

OISE

Nouvelle minière à silex du Néolithique à Ressons-sur-Matz.

SOMME

Fouille préventive à Quend « Le Muret ». Question sur l'organisation et le rôle d'un site côtier au Bas-Empire.

LE MOBILIER MÉTALLIQUE D'ÉPOQUE ROMAINE DE "LA VALLÉE DE NEUVILLE" À NEUVILLE-SAINT-AMAND (AISNE)

Vincent LEGROS

PRÉSENTATION DU CORPUS

Les fouilles archéologiques préventives menées sur la commune de Neuville-Saint-Amand ont permis d'exhumer 284 éléments métalliques. Les clous constituent la plus grande part du mobilier métallique, on compte 213 individus, soit les trois quarts du corpus. La ventilation fonctionnelle du reste des objets (48 individus), en dehors de 23 fragments non identifiés (10 tôles en fer, deux tiges en fer, six fragments en fer, deux tôles en bronze, un fragment de bronze et deux éléments en plomb), donne 7 éléments liés aux activités économiques (14,6 %), 16 pour le domaine domestique (33,3 %), 15 à la construction (31,3 %) et 10 individus se rapportant au domaine personnel (20,8 %). La part des objets en bronze s'élève à 35,4 % (17 objets).

Loin de refléter le panel du mobilier d'un établissement rural d'époque romaine, ce corpus ne permet pas d'engager une étude approfondie (typo-chronologie et répartition spatiale). De courtes analyses porteront exclusivement sur des aspects techniques et comparatifs de quelques objets.

Le site localisé topographiquement en rupture de pente, semble avoir largement souffert d'érosions de différentes natures. En témoigne l'arasement des structures construites, dont on ne repère plus que les semelles de fondation. La fouille de quelques structures fossoyées et maçonnées (cave, latrines…) n'a pas, non plus, fourni d'éléments métalliques en grande quantité.

ANALYSE DU MOBILIER MÉTALLIQUE

L'ACTIVITÉ AGRO-PASTORALE

L'activité pastorale est proportionnellement bien représentée avec trois sonnailles. La plus grande (n° 3), de forme trapézoïdale rectiligne, dispose d'une bouche sub-rectangulaire. Sa partie sommitale est altérée et devait comporter une voûte arrondie. La surépaisseur de matière issue de la soudure latérale médiane est à peine visible. On suppose, cependant, que la jonction des deux tôles passant l'une sur l'autre a été réalisée en aplatissant les bords en biseau. Dans certains cas, on peut remarquer sur quelques sonnailles, l'utilisation de rivets métalliques permettant le maintient des deux tôles à défaut d'utiliser la soudure. Mais, deux fragments de tôles superposées et non soudées ont tendance à annuler mutuellement leurs propres vibrations et, par conséquent, leur effet sonore. Pour remédier à cela, on réalise une soudure à la brasure de cuivre (Feugère & Thaure 1992, p. 77, fig. 148). En intercalant entre les deux tôles de fer, portées au rouge, une tôle de cuivre, celle-ci rentre aussitôt en fusion assurant ainsi la soudure (Cuisenier & Guadagnin 1988, p. 239, fig. 172). L'observation des parois internes de notre sonnaille a permis de repérer de larges traces verdâtres caractérisant la présence de cuivre. Les deux autres sonnailles, de taille beaucoup plus réduites, semblent plutôt avoir été mises en forme par rivetage. La sonnaille n° 1 ne présente pas la forme évasée classique de ce type d'objet. En règle générale, les sonnailles arborent une forme évasée vers la bouche de forme rectangulaire dans notre cas. Une seconde particularité est notable au niveau du battant. Ils sont le plus souvent confectionnés à partir d'une tige de section circulaire ou quadrangulaire qui s'effile de manière homogène vers une extrémité terminée en boucle. Celle-ci est fixée sous la voûte sur un anneau ou enchâssée dans une petite ouverture réalisée à travers la partie sommitale de l'objet. Notre exemplaire dispose, au contraire, d'une base qui s'épaissit brusquement sur quelques centimètres. Cette configuration a pour effet de développer la force d'inertie du battant accentuant ainsi le principe du balancier qui, dans le cas d'un allongement de la tige du battant, intensifierait ce phénomène. Ce type d'aménagement peut compenser la perte de sonorité d'une sonnaille de forme rectangulaire par rapport aux formes trapézoïdales qui offrent une surface métallique plus conséquente en termes de vibration.

L'anneau en fer n° 8 présente une configuration peu commune. Sa forme est ovale et la section s'épaissit à hauteur d'une boucle forgée sur la partie externe de l'anneau dans l'axe du plus faible diamètre.

La forme ovale de l'anneau évoque furtivement, dans un premier temps, son association à une paire d'entraves tant ses dimensions correspondent à la taille d'un poignet, mais l'absence d'articulation et de système de fermeture s'oppose techniquement à ce type d'usage. De même, son utilisation comme élément de suspension n'est pas cohérent et la présence d'une petite boucle n'a pas, dans ces conditions, de perspectives fonctionnelles. La forme ovale peut indiquer que l'anneau a subi des tensions latérales externes et que la petite boucle maintenait un élément rapporté qui ne devait pas se déplacer le long de l'anneau principal. Il est envisageable d'associer l'objet au harnachement. La boucle maintient le mors en bouche par l'enroulement de son extrémité offrant ainsi une position stable. Cette contrainte est renforcée par la forme ovale de l'anneau, qui, recevant les lanières de sous-gorge et frontale fige ainsi l'ensemble du harnachement de tête.

Dans le domaine agricole, deux objets de grande taille (n° 4 et 6), d'après leur configuration, semblent probablement être liés au travail de la terre. La bibliographie à disposition ne permet pas d'identifier avec certitude la fonction de ces objets. Toutefois, l'un deux pourrait s'apparenter à un élément lié au travail du hersage (n° 6) et, le second (n° 4), à une activité nécessitant l'usage d'un outil ponctiforme. Toutefois, l'absence de la partie distale ne permet pas d'envisager uniquement l'aménagement d'une terminaison effilée. Celle-ci pourrait tout autant être constituée d'un crochet ou d'une lame triangulaire à l'image des reilles (Manning 1985, pl. 18, fig. n° F6). Ces hypothèses sont suggérées par la présence d'une section rectangulaire persistante sur l'extrémité brisée de la tige. C'est principalement le type d'emmanchement qui lève quelques interrogations sur la vocation de cet outil. Le diamètre de la douille avoisinant les 3,5 cm oriente plutôt son usage comme outil à main fixé sur une longue hampe pouvant servir de pic ou de plantoir. Un troisième objet (n° 5) comporte un manche de section courbe muni probablement d'un trou de suspension plutôt que de fixation. La situation de cet unique percement sur l'extrémité du manche ne rendrait pas viable l'utilisation de l'objet monté sur un manche en bois. En revanche, l'espace de préhension mesurant environ 9 cm semble compatible avec la largeur d'une paume, sans pour autant, laisser de marge de part et d'autre. On notera également que la liaison entre la préhension et la zone active présente une section trop faible pour un usage intense de l'outil. La partie travaillante offre une forme oblongue très développée de section concave. Il peut éventuellement s'agir d'une pelle à main destinée à une activité délicate de jardinage. En conclusion, cet objet semble plutôt être adapté à la manipulation d'une matière tendre ou éventuellement à un usage lié au registre culinaire.

L'HABITAT

Le domaine domestique se compose de 16 objets dont deux fragments de lames, des anneaux et plusieurs éléments de coffre du type penture. On note également la présence d'une anse de seau (n° 9) dont le diamètre à l'ouverture avoisinait les 20 cm.

Treize objets ont été identifiés en tant qu'éléments d'huisserie. Ce type de mobilier constitue une part non négligeable du métal utilisé dans le domaine de la construction. Les pentures permettent notamment l'articulation et la rotation des vantaux. Elles sont fréquemment associées à des coffres. La distinction n'est pas toujours aisée car ce type de mobilier est souvent fragmentaire. Taille et section permettent éventuellement de différencier leur usage. Les travaux d'Émilie Riha (Riha 2001) sur les coffres ont néanmoins permis de caractériser ces ferrures, mais notre exemplaire, terminé en queue d'aronde en forme de *luna* peu développée (n° 10), n'apparaît pas dans cette typologie. Ce type de ferrure assez large s'apparente le plus souvent aux gabarits des pentures de portes dont l'extrémité forme un ornement foliacé percé au centre pour la fixation (Legros 2004). La fouille a également permis d'exhumer plusieurs agrafes, fragments souvent confondus avec des lames de clou. Leur usage est principalement lié à l'assemblage d'éléments en bois. Elles comportent généralement une section rectangulaire qui s'effile au niveau des extrémités. La tige est généralement repliée plusieurs fois en angle droit. Les clous cavaliers (n° 17) peuvent remplir la même fonction de fixation que les agrafes de menuiserie. Ces derniers peuvent aussi se substituer aux anneaux montés sur piton pour accrocher ou bien suspendre un élément mobile.

La serrurerie est constituée d'une clé en fer à tige coudée (n° 18) et d'un pêne-ressort de cadenas (n° 19). La clé présente un panneton composé de trois dents orientées vers l'arrière et permettant de faire jouer des serrures à translation. On notera que le profil de l'anneau de cette clé présente un amincissement terminal ce qui est rarement observé sur les clés de ce type dans le secteur. Le catalogue de W. Hübener (Hübener 1973, taf. 32) ne comporte aucune configuration similaire, alors que les clés répertoriées par W.-H Manning (Manning 1985, pl. 32) disposent toutes de cette particularité. L'absence d'étude typologique des clés en fer dans la région nous laisse seulement la possibilité d'évoquer cette observation sans en tirer de conclusion en termes de culture matérielle.

La caractéristique technique de ce type de serrure repose sur le principe de la translation horizontale d'un large pêne (fig. 1). Ce dernier est maintenu par des guides fixés au dos du vantail dont l'extrémité latérale s'engage dans une gâche

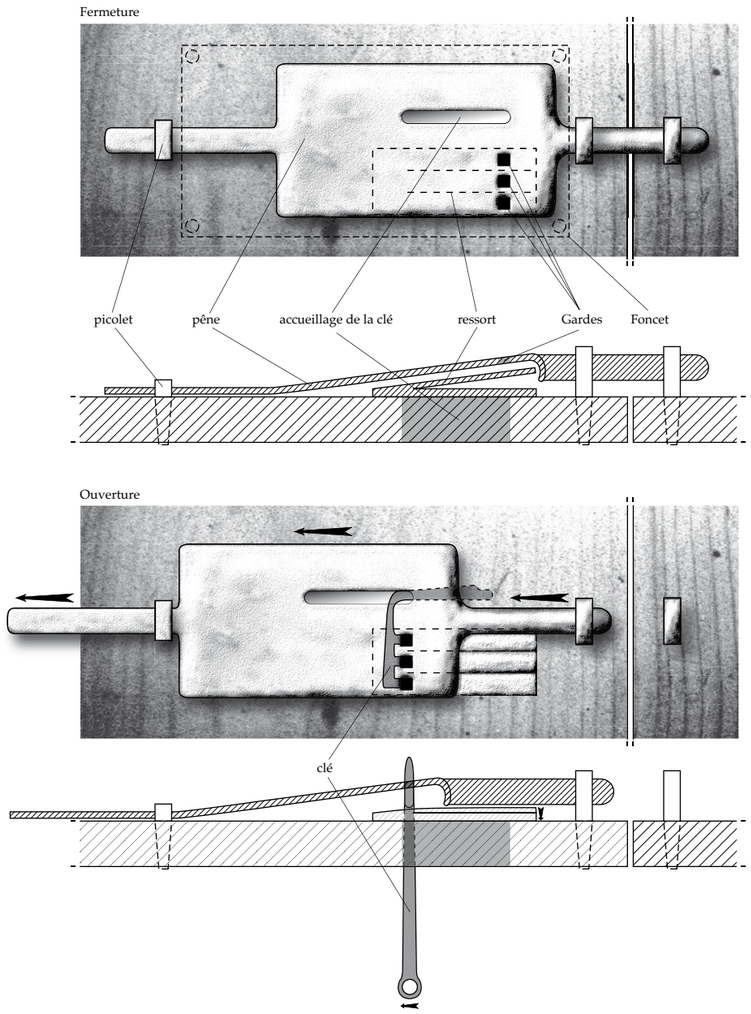

Fig. 1 - Principe de fonctionnement d'une serrure à translation d'après les travaux de R. Lecoq (Lecoq 1973) - Échelle 1/3.

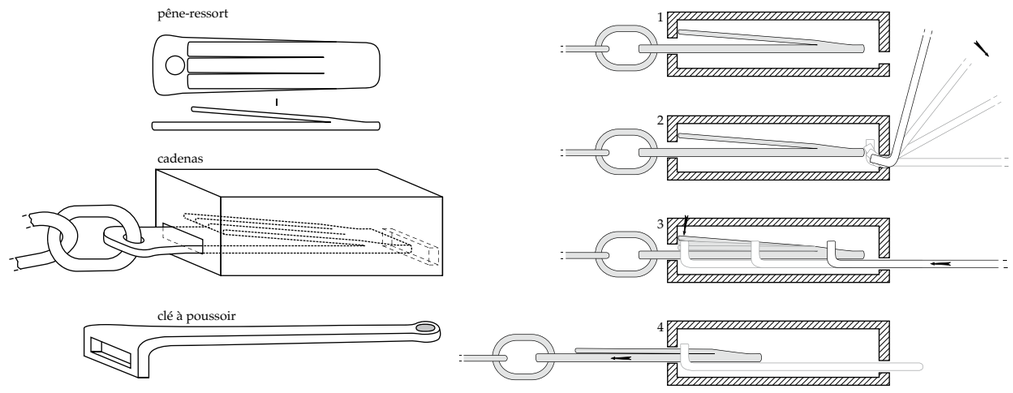

Fig. 2 - Principe simplifié de fonctionnement d'un cadenas à pêne-ressort d'après les travaux de C. Vaudour (Halbout, Pilet et Vaudour 1986) - Échelle 1/3.

aménagée dans le dormant. De l'extérieur n'est visible qu'une simple fente dans laquelle est insérée la clé horizontalement. Puis elle est pivotée sur un quart de tour. La clé est ensuite tirée vers soi, lorsqu'en situation de butée latérale, les ergots du panneton sont positionnés en vis-à-vis avec les cavités du pêne. Une fois enchâssées dans celles-ci, les deux extrémités du panneton repoussent chacune une lamelle du ressort au préalable en situation de blocage contre un ressaut saillant situé à l'intérieur du pêne. Cette manipulation en quatre temps libérait ainsi la course du pêne en autorisant sa translation hors de la gâche.

Le second organe de sécurité identifié est un ressort de cadenas (n° 19). Il s'agit plus particulièrement d'un pêne-ressort confectionné à partir d'une tôle rectangulaire en fer repliée sur elle-même. L'une des extrémités comporte un ajour circulaire permettant d'y enchâsser un crampon de fixation ou un anneau fixe ou mobile. La portion repliée en vis-à-vis est découpée longitudinalement en trois lamelles parallèles faisant office de ressort. Le principe technique de fermeture est basé sur l'insertion du pêne dans une ouverture rectangulaire aménagée latéralement dans le cadenas (fig. 2). Sa dimension en largeur est plus restreinte que celle du pêne lorsque le ressort n'est pas sous tension. Pour fermer, on introduit le pêne dans l'ouverture jusqu'à ce que les extrémités du ressort se libèrent à l'intérieur du cadenas. Le pêne ne peut être retiré, puisque solidaire du ressort, il est bloqué par les extrémités des lamelles reposant contre la paroi interne du cadenas. L'ensemble est verrouillé sur l'élément devant être maintenu en position de fermeture par une chaîne, un anneau ou une tige dont la boucle distale enserre l'ajour du pêne. Dans le cas de cadenas de petites dimensions ou d'entraves, une branche curviligne articulée comporte sur l'extrémité un œillet rectangulaire qui vient se positionner en face ou dans l'ouverture du cadenas. L'œillet et l'ouverture sont successivement traversés par la course du pêne-ressort qui verrouille l'ensemble lorsqu'il est enchâssé jusqu'au bout de sa course. Afin d'ouvrir le cadenas, la clé adaptée comporte un panneton formant une boucle rectangulaire. Son insertion dans une ouverture, opposée ou latérale, permet de rabattre au fur et à mesure les lamelles contre la paroi du pêne. Ce dernier peut alors être retiré. Afin d'augmenter l'inviolabilité du cadenas, plusieurs aménagements sont envisageables. La section du pêne peut être masquée lorsque l'ensemble est fermé. Cette précaution empêche la duplication d'une clé aux proportions requises. De même, la présence d'ergots disposés dans l'axe de la course du panneton contraint ce dernier à disposer de cannelures et des découpes précises. À défaut, la clé vient buter contre ces aménagements. Trois exemplaires identiques de pêne-ressort (Hofmann 1959, n° 16, pl. XXX, fig. 9, P.3) à celui de Neuville-Saint-Amand ont été retrouvés lors des fouilles de la *villa* gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (MAN n° 15944) et sont conservés au musée de Guiry-en-Vexin. Par ailleurs, les travaux de C. Vaudour (Halbout, Pilet & Vaudour 1986, p. 67) et de R. Lecoq (Lecoq 1973) ont largement décrit ces principes techniques par l'élaboration de schémas de fonctionnement détaillés.

PARURE ET VÊTEMENT

Le domaine personnel est représenté par une dizaine d'objets et pour moitié des fibules dont la plupart constituent des variantes typologiques peu courantes dans la région. L'exemplaire n° 22 du catalogue aux dimensions extrêmement réduites (2,12 cm) n'a pas d'équivalent en taille dans les corpus publiés en Gaule Belgique occidentale. Elle s'apparente largement aux types Feugère 4b ou 6b d'après le passage du ressort en interne, la présence d'un porte-ardillon plein et la confection d'un ressort à quatre spires.

La fibule n° 23 est, en revanche, beaucoup plus répandue. Sa morphologie est largement héritée des nombreux types Feugère 23. Elle est associée au type 26b3a dont les variantes locales sont nombreuses dans la région. Le corps peut être plus ou moins oblong ou rectangulaire. Le pied est mouluré transversalement (Fauduet & Pommeret 1985, n° 178, fig. 23, p. 109), décoré d'une loge circulaire émaillée ou paré d'un protomé reptilien (Delmaire & Notte 1996, n° 47, fig. 18 ; Cavelier & Foulon 1973, type a, fig. 5). Le décor médian de l'arc est aménagé de 5 à 7 loges rectangulaires émaillées (Delmaire & Notte 1996, n° 143, fig. 59), d'entrelacs en relief ou de « X » en pâte de verre. C'est principalement le rapport largeur/longueur (1 pour 2) du corps qui confère à notre fibule un caractère atypique. Dans la région, ce rapport est systématiquement de 1 pour 3 (Legros 1996). Le corps d'une fibule de ce type provenant du sud des Ardennes offre le même ratio (Lambot 1983, n° 205, fig. 16, p. 39), mais les loges sont en revanche de forme triangulaire. La typologie d'E. Ettlinger (Ettlinger 1973, type 36) présente également ce type de fibule, mais le corps est exclusivement oblong. La même remarque peut être formulé pour les exemplaires de Gaule du Sud (Feugère 1985). En règle générale ces fibules conservent encore l'apparence des type 23. Le pied est toutefois proportionnellement plus court et l'arc accuse un profil rectiligne nécessaire à la mise en œuvre des émaux. La modification de l'aspect sémiologique réside exclusivement dans l'apparition de loges multiformes, émaillées ou garnies de pâte de verre. Les lignes ondées, les cannelures rectilignes et les moulures guillochées existent déjà sur le type 23 dont les premières fibules commencent à circuler en grand nombre vers le milieu du 1er siècle de notre ère. Notre type se répand en Gaule vers la fin du Ier siècle de notre ère (Feugère 1985) et il est attesté dans de nombreuses

régions. Il s'agit d'une forme de transition entre les nombreuses dérivées d'Aucissa (type Feugère 23) et les fibules géométriques émaillées (type Feugère 26) dont les déclinaisons prolifèrent chez les Ambiens et les Viromanduens à partir du second quart du IIe siècle de notre ère (Legros 1996). La lecture de l'évolution et des transitions typologiques est rendue possible à partir de corpus bien fournis, ce qui et le cas chez les Atrébates (Delmaire & Notte 1996), les Ambiens (Legros 1996) et les Meldes (Philippe 1999) pour lesquels l'évolution des modes est nettement décodable. Pour ce dernier corpus, l'auteur a même été contraint de développer la typologie préexistante de M. Feugère en créant plusieurs sous-types tant les exemplaires des types 23 et 26 sont variés dans le département de Seine-et-Marne et, plus généralement, en Gaule Belgique du Sud-Ouest.

La fibule n° 24 du type zoomorphe Feugère 29a5 se compose d'un disque émaillé comportant latéralement deux protomés de cheval. Ce type est assez rare et la bibliographie à disposition fait mention de trois autres exemplaires. L'un provient de prospection sur un *fanum* localisé dans la commune d'Halloy-les-Pernois (Legros 1996, n° 484) à une vingtaine de kilomètres au nord d'Amiens. La seconde a été découverte lors des fouilles de l'agglomération gallo-romaine du "Mont Rivel" à Équevillon dans le Jura (Leng 1990) issue de niveaux datés du début du IIe siècle de notre ère et la dernière, conservée au Musée des Antiquités de Mayence (Neeb 1913-1914, Abb. 7, 12, 12a), est mentionnée dans l'ouvrage de J. Philippe (Philippe 1999, p. 176, fig. C). La fibule de Neuville-Saint-Amand présente un meilleur état de conservation et une décoration plus fournie. Les yeux des protomés de cheval sont cernés par une ligne pointillée, la crinière est évoquée par plusieurs séries d'incisions en arc de cercle et la terminaison sommitale, en forme de petit disque, est plus distincte. En revanche, les deux fibules locales disposent exclusivement de loges émaillées, alors que les deux exemplaires plus orientaux sont parés de pâte de verre travaillée formant un décor sinueux par différence de teinte. En dehors de ces critères d'ornementation, deux variables permettent de distinguer ces quatre exemplaires : la taille (Neuville-Saint-Amand : 4,26 x 3,27 cm ; Hallois-les-Pernois : 3,45 x 2,3 cm et Équevillon : 4,8 x 3,35 cm) et la forme de la loge supérieure médiane. Dans notre cas et pour celle d'Équevillon, elle est pentagonale à base carrée, quadrangulaire pour Hallois-les-Pernois et voûtée pour l'exemplaire de Mayence. L'idée d'un atelier unique pour la confection de ces fibules peut, dans un premier temps, séduire. Mais cette hypothèse semble moins satisfaisante lorsque l'analyse du détail souligne les variations du décor, des dimensions et de la forme de la loge supérieure. Entre le constat d'une possible exportation au sein d'un vaste territoire et le concept de la reproduction et de l'accommodation locale du type générique, le dénominateur commun demeure principalement, à ce stade de la recherche, et selon les termes de J. Philippe (Philippe 1999) l'évocation d'une figuration allégorique en vogue à une période précise.

La fibule n° 26, de forme pénannulaire, est attribuable aux types Feugère 30g2 ou Fowler D4-D5 (Fowler 1960). Toutes les mentions de ce type de fibule évoquent un anneau de section plate et parfois décoré dont l'usage est établi entre le milieu du IVe siècle de notre ère et le début du Ve siècle. La fibule de Neuville-Saint-Amand se distingue des types courants par la section circulaire de son anneau. Ce détail n'est pas sans rappeler les fibules en oméga qui présentent majoritairement une section ronde et parfois rhomboïdale. Il peut s'agir d'une transition techno-typologique qui permettrait de dater l'usage de ce type à partir IIe siècle de notre ère correspondant à une forme primitive (Ettlinger 1973, n° 14, taf. 15 et type 51, p. 133). Plusieurs exemplaires sont recensés à Usk (Manning, Price & Webster 1995, n° 72, 73 et 76, pl. 28).

Enfin, le registre du soin personnel est évoqué par la découverte d'une pince à épiler réalisée par la réunion de deux lamelles en bronze associées sur leur extrémité par un élément conique. Le second mode de fabrication, plus simple et moins résistant, consiste à replier une lamelle en vis-à-vis et former une boucle faisant office de ressort (Bertrand 2003, fig. 1-5, pl. XXVIII, p. 113). Dans notre cas, la fragilité du ressort sur un point précis est répartie sur une portion continue des lamelles. La forme conique de la terminaison est, quant à elle, peu courante.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, les objets métalliques retrouvés lors des fouilles de Neuville-Saint-Amand constituent un corpus quantitativement limité et très fragmentaire. Néanmoins, quelques objets méritent une attention particulière en fonction de critères techniques remarquables (sonnailles et pêne-ressort) ou du fait de leur rareté (fibule zoomorphe et pénannulaire).

CATALOGUE DU MOBILIER MÉTALLIQUE

1. Sonnaille en fer de forme sub-trapézoïdale à bouche oblongue. Anneau de suspension de section rectangulaire formant un demi-cercle. Battant de section carrée s'effilant vers sa fixation. Ses deux extrémités sont brisées.

H. : 7,4 cm ; L. : 4,55 cm ; l. : 2,75 cm.

St. 307.

N° d'inventaire : CG02-004-0003.

Bibliographie : Legros 2001, Senlis, Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis. BF 17H et BF 173.

Hofmann 1959, Notice Technique n° 15, pl. XXVII, fig. 12.

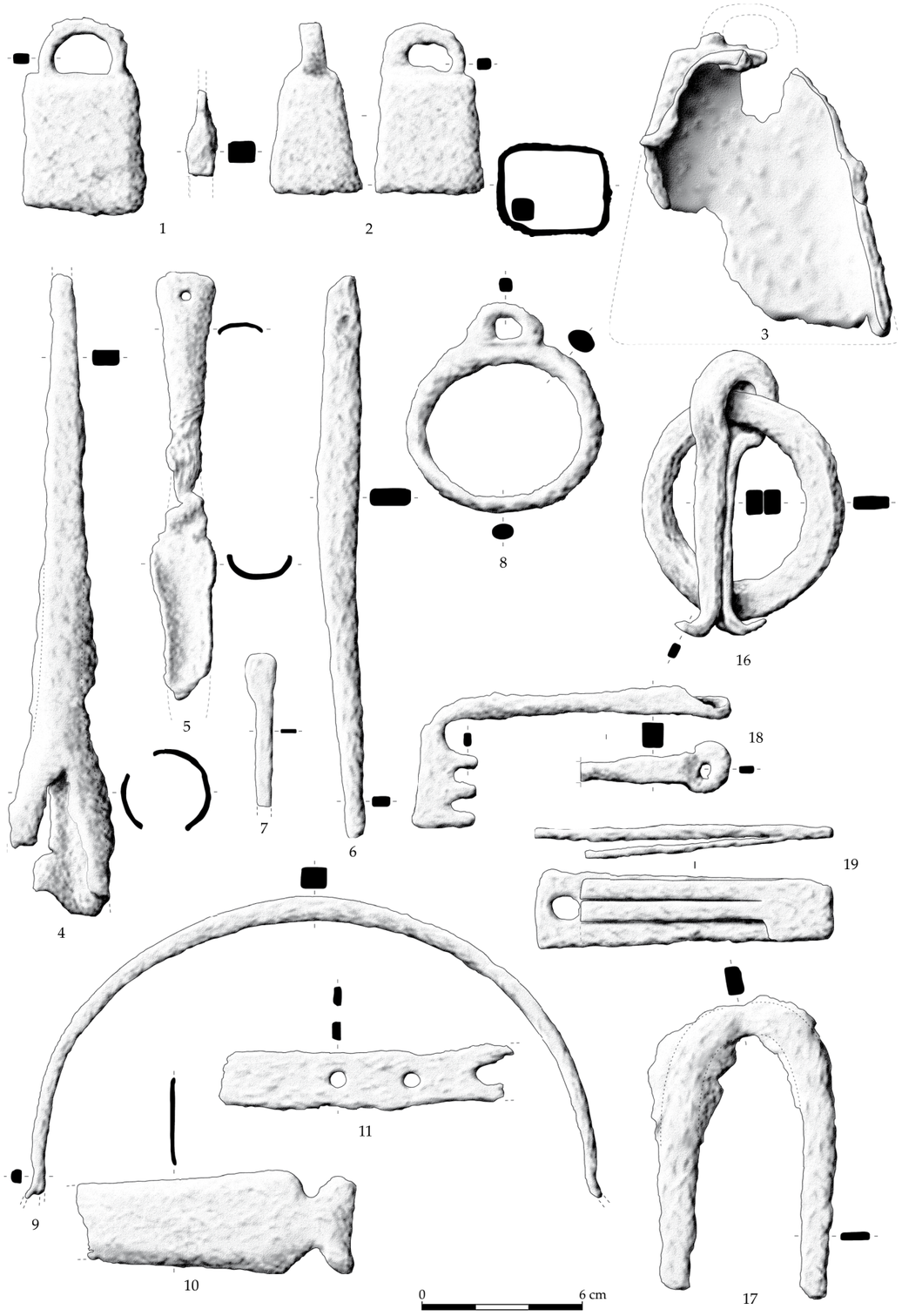

Fig. 3 - Mobilier en fer.

2. Même type. Forme trapézoïdale plus marquée.
H. : 6,46 cm ; L. : 4,06 cm ; l. : 3,49 cm.
St. 305.
N° d'inventaire : CG02-004-0001.
Bibliographie : Halbout, Pilet & Vaudour 1986, fig. 121, p. 86.

3. Sonnaille en fer de forme trapézoïdale rectiligne à bouche sub-rectangulaire. Tôle repliée à pans latéraux superposés dont la base est repliée vers l'intérieur. Présence de traces de soudures à la brasure de cuivre. L'état de conservation de l'objet ne permet pas de préciser l'existence de rivetages. Partie sommitale altérée devant présenter à l'origine un aspect arrondi et conservant un départ de l'anneau de suspension.
L. : 11,04 cm ; l. : 9,37 cm.
St. 327.
N° d'inventaire : CG02-004-0024.
Bibliographie : Hofmann 1959, Notice Technique n° 15, pl. XXVII, fig. 13.
Feugère, Thaure & Vienne 1992, p. 77, fig. 148.

4. Outil en fer de grande dimension. Douille d'emmanchement de forme tronconique s'effilant en pointe de section rectangulaire. Extrémité supérieure brisée.
L. : 23,97 cm ; Diam. : 4 cm.
St. 307, us 05.
N° d'inventaire : CG02-004-0004.

5. Outil indéterminé en fer. Préhension de forme trapézoïdale munie d'un trou de fixation ou de suspension sur son extrémité. Section plate en arc. Partie travaillante formant une spatule allongée et concave. Extrémité brisée.
L. : 16,1 cm ; l. : 2,5 cm.
Us 1032 (côté ouest de st 415).
N° d'inventaire : CG02-004-0012.

6. Longue fiche en fer de section rectangulaire s'effilant vers ses extrémités.
L. : 21,05 cm ; l. 1: ,59 cm ; Ep. : 0,72 cm.
Us 1039.
N° d'inventaire : CG02-004-0030.

7. Tige en fer de section plate à terminaison oblongue. (Manche ?).
L. : 5,74 cm ; l. : 1,19 cm ; Ep. : 0,2 cm.
St. 329.
N° d'inventaire : CG02-004-0033.

8. Anneau en fer de section ovoïde et de forme ovale surmontée d'un petit anneau. (Élément d'harnachement ?).
L. : 7,9 cm ; l. : 7,4 cm ; Ep. : 0,9 cm.
St. 305.
N° d'inventaire : CG02-004-0002.

9. Anse en fer probablement attribuable à un seau formant un demi-cercle régulier de section quadrangulaire. Amplitude maximale de la section située sur la partie médiane (zone de préhension). Fixations forgées en lamelle effilée aménagée à l'origine en anneau replié contre la face externe de la base de l'anse.
H. : 11,26 cm ; L. : 21,64 cm ; l. : 1,02 cm.
St. 415.
N° d'inventaire : CG02-004-0008.
Bibliographie : Manning 1985, pl. 47, fig. P15.

10. Penture de coffre en fer en forme de queue d'aronde surmontée d'une *luna*. Section plate formant un repli latéral.
L. : 10,47 cm ; l. : 3,94 cm.
Us 1041.
N° d'inventaire : CG02-004-0011.

11. Penture, de petites dimensions, percée de trois trous.
L. : 11,02 cm ; l. : 2,28 cm ; Ep. : 0,36 cm.
St.307 us 01 coupe B.
N° d'inventaire : CG02-004-0015.

12. Clou en bronze de meuble. Tête sphérique, collet confondu et lame effilée.
L. : 1,9 cm ; l. : 0,53 cm.
St. 414.
N° d'inventaire : CG02-004-0044.

13. Anneau en bronze de section circulaire.
Ép. : 0,32 cm ; Diam. : 2,76 cm.
Us 1032.
N° d'inventaire : CG02-004-0038.

14. Même type.
Ép. : 0,2 cm ; Diam. : 1,9 cm.
St. 314.
N° d'inventaire : CG02-004-0041.

15. Fil en bronze formant une boucle terminée par trois spires enroulées sur la tige.
L. : 2,77 cm ; l. : 0,93 cm ; Ep. : 0,21 cm.
Us 1032.
N° d'inventaire : CG02-004-0039.

16. Anneau en fer de section rectangulaire montée sur crampon.
L. : 10,72 cm ; Ep. : 0,53 - 0,67 cm ; Diam. 8,63 cm.
Us 1010.
N° d'inventaire : CG02-004-0009.

17. Clou cavalier en fer formant un « U ». Section rectangulaire aplatie sur les extrémités.
L. : 11,07 cm ; l. : 6,68 cm ; Ep. : 0,64 cm.
St. 266, sec 01.
N° d'inventaire : CG02-004-0010.

18. Clé en fer. Anneau circulaire désaxé de section rectangulaire prolongée par une tige de section carrée puis ovale. Tige pliée en angle droit pour former un panneton massif composé de trois dents orientées vers l'arrière.

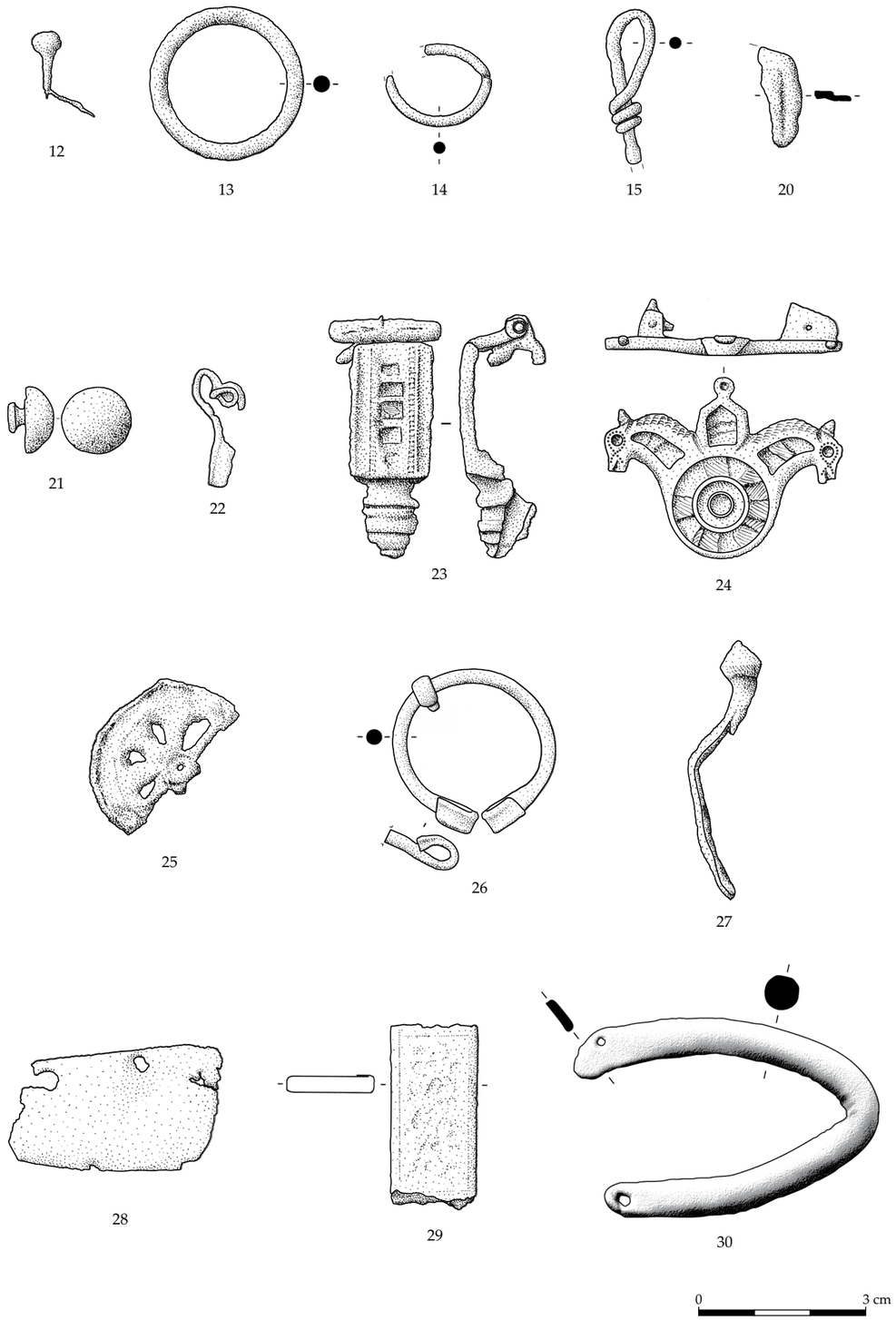

Fig. 4 - Mobilier en alliage cuivreux.

H. : 5,33 cm ; L. : 11,92 cm ; l. : 1,96 cm.
St. 266.
N° d'inventaire : CG02-004-0006.
Bibliographie : Manning, Price & Webster 1995, p. 266, fig. n° 4.
Halbout, Pilet & Vaudour 1986, fig. 71, p. 72.

19. Ressort en fer de serrure du type cadenas. Tôle rectangulaire en fer repliée sur elle-même. Extrémité percée d'un trou devant comporter à l'origine un crampon de fixation. Tôle repliée en vis-à-vis et découpée en trois lamelles parallèles dont l'une est brisée.
L. : 11,18 cm ; l. : 3 cm ; Ep. : 1,3 cm.
St. 321.
N° d'inventaire : CG02-004-0020 (iso).
Bibliographie : Halbout, Pilet & Vaudour 1986 p. 67.
Hofmann 1959, Notice Technique n° 16, pl. XXX, fig. 9.

20. Applique vestimentaire en bronze de forme quadrangulaire probablement surmontée d'un cabochon.
L. : 1,79 cm ; l. : 0,8 cm.
St. 305.
N° d'inventaire : CG02-004-0036.

21. Applique vestimentaire en bronze de forme hémisphérique creuse munie d'un rivet à disque.
l. : 0,82 cm ; Diam. : 1,2 cm.
St. 254.
N° d'inventaire : CG02-004-0042.

22. Fibule en bronze à ressort 4 spires et à corde interne. Arc de section circulaire et porte-ardillon trapézoïdale.
L. : 2,12 cm.
St. 307.
N° d'inventaire : CG02-004-0069.
Datation : première moitié du Ier siècle de notre ère.
Bibliographie : Feugère 1985, pl. 65, n° 904.

23. Fibule en bronze à charnière. Corps rectangulaire plat orné de cinq loges médianes émaillées et de cannelures latérales bordées de lignes guillochées. Le pied se compose de plusieurs moulures. Type Feugère 26b3a.
L. : 4,32 cm ; l. : 1,8 cm.
Us 1005.
N° d'inventaire : CG02-004-0067.
Datation : fin du Ier siècle de notre ère.
Bibliographie : Riha 1994, taf. 34, n° 2644.

24. Fibule zoomorphe composite symétrique en bronze à charnière du type Feugère 29b. Deux protomes de cheval servent d'appendices latéraux à un élément discoïde composé de trois cercles concentriques émaillés de rouge et de bleu. Un troisième appendice se situe sur la partie supérieure du disque et présente une loge pentagonale terminée par un bouton émaillé. Les crinières sont stylisées par des incisions en arc de cercle, les oreilles par des excroissances coniques moulurées. Les yeux sont représentés par une ocelle bordée d'une ligne pointillée.
L. : 4,26 cm ; l. : 3,27 cm.
St. 307.
N° d'inventaire : CG02-004-0066.
Datation : courant du IIe siècle de notre ère.
Bibliographie : Legros 1996, n° 484, Halloy-Les-Pernois (Somme), *fanum*.

25. Fibule en bronze à charnière de forme discoïde. Présence d'ajours rayonnants, d'un trou au centre et d'une bande périphérique en creux. Porte-ardillon brisé. Type Feugère 27 ou 28.
Diam. : 2,5 cm.
St. 341.
N° d'inventaire : CG02-004-0064.
Datation : fin du IIe et début du IIIe siècle de notre ère.

26. Fibule en bronze pénannulaire. Anneau de section circulaire à terminaisons aplaties et repliées en boucle. Ardillon mobile et brisé. Types Feugère 30g1 et Fowler D4-D5.
L. : 2,96 cm ; l. : 2,89 cm.
St. 329.
N° d'inventaire : CG02-004-0068.
Datation : courant du IIIe siècle de notre ère.

27. Pince à épiler en bronze. Lamelles réunies sur leur extrémité par un bouton biconique.
L. : 4,65 cm ; l. : 0,72 cm.
St. 347, us 04.
N° d'inventaire : CG02-004-0070.

28. Tôle en bronze à bords rectilignes percés d'un trou.
L. : 3,8 cm ; l. : 2,26 cm.
Us 1032.
N° d'inventaire : CG02-004-0040.

29. Tôle en bronze rectangulaire de recouvrement parée sur le pourtour d'une ligne incisée.
L. : 3,34 cm ; l. : 1,55 cm ; Ep. : 0,3 cm.
St. 235, us 04.
N° d'inventaire : CG02-004-0045.

30. Tige en plomb de section circulaire en arc de cercle aux extrémités aplaties percées d'un trou.
L. : 5,49 cm ; l. : 3,6 cm ; Diam. : 0,64 cm.
St. 305.
N° d'inventaire : CG02-004-0037.

BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND Isabelle (2003) - *Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne)*, Poitiers, 2003, (Mémoire de l'Association des Publications Chauvinoises XXIII), 236 p., 133 fig., 36 pl.

CAVELIER Patrick & FOULON Pierre (1973) - « Six fibules gallo-romaines», *Cahiers archéologiques du Nord-Est*, janvier-juin 1973, tome XVI, fasc. 1, p. 11-18.

CUISENIER Jean & GUADAGNIN Rémy (1988) - *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VIIe siècle à l'An Mil*. Catalogue d'exposition, musée des Arts et Traditions populaires, Paris, 239 p.

DELMAIRE Roland & NOTTE Ludovic (1996) - « Trouvailles archéologiques dans la région de Bapaume, prospections et fouilles d'Edmond Fontaine (1926-1987) », *Mémoire de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, tome XXXII, Arras, 276 p.

ETTLINGER Élisabeth (1973) - *Die römischen fibeln in der Schweiz*, Berne, 1973, 197 p.

FAUDUET Isabelle & POMMERET Colette (1985) - « Les fibules du sanctuaire des Bolards à Nuit-Saint-Georges (Côte d'Or) », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, tome XXXVI, fasc. 1-2, p. 61-116.

FEUGÈRE Michel (1985) - « Les fibules en Gaule méridionale », *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 12, Paris, 485 p.

FEUGÈRE Michel, THAURÉ Marianne & VIENNE Guy (1992) - *Les Objets en fer dans les collections du Musée archéologique de Saintes (Ier - XVe siècles)*, Saintes, 120 p.

FOWLER Elizabeth (1960) - « The Origins and Developpement of the Penannular Brooch in Europe », *Proceesings of Prehistoric Society*, XXVI, p. 149-177.

HALBOUT Patrick, PILET Christian & VAUDOUR Catherine (1986) - « Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du Ier au XVe siècle », *Cahiers des annales de Normandie*, Centre Archéologique de Normandie, Caen, 255 p.

HOFMANN Bernard (1959) - «La quincaillerie antique», 2e partie, Groupe d'Archéologie Antique, TCF, Notice Technique n° 15, Paris, 1959, 35 p.

HOFMANN Bernard (1959) - « La quincaillerie antique », 3e partie, Groupe d'Archéologie Antique, *TCF*, Notice Technique n° 16, Paris, 43 p.

HÜBENER Wolfgang (1973) - « Die römischen metallfunde von Augsbourg-Oberhausen », *Materialheft zur Bayerischen Vorgeschichten*, Heft 28, 36 tafeln.

LAMBOT Bernard (1983) - « Les fibules gallo-romaines du Sud du département des Ardennes », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° 4, p. 5 - 23.

LE CLOIREC Gaétan (2001) - « Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor) », *Monographies Instrumentum* 18, Montagna, 173 p.

LENG François (1990) - « L'agglomération gallo-romaine du Mont Rivel à Equevillon (Jura) », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, janvier-juin, tome 41, fasc. 1, p. 69-92.

LECOQ Raymond (1973) - *Serrurerie ancienne, techniques et œuvres*, Paris, 230 p.

LEGROS Vincent (1996) - *Les fibules ambiennes et viromanduennes dans leur environnement régional*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Roland Delmaire, Université Charles de Gaulle - Lille III, 2 t., 210 p.

LEGROS Vincent (2001) - *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne entre Somme et Oise : approches typologique et fonctionnelle*, Thèse de Doctorat, Université de Picardie Jules Verne, 4 tomes, 987 p.

LEGROS Vincent (2004) - *Étude du mobilier métallique d'époque romaine des fouilles archéologiques de Revelles (Somme – A29)*. R.F.O. sous la direction de F. Lemaire (INRAP).

MANNING William-Harry (1985) - *Catalog of romano-british iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London, 147 p., 85 plates.

MANNING William-Harry, PRICE Jennifer & WEBSTER Janet (1995) - *Report on the Excavation at Usk 1965-1976, The Roman Small Finds*, Cardiff, 1995, 368 p.

NEEB Ernst (1914) - « Bericht über die Vermehrung der Sammlungen des Altertumsmuseums der Stadt Mainz vom 1. April 1913 bis 1. April 1914 », *Mainzer Zeitschrift*, VIII-IX, p. 127-143, 33 fig.

PHILIPPE (Jacques (1999) - « Les fibules de Seine-et-Marne du Ier siècle avant J.-C. au Ve siècle après J.-C. », *Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne* n° 1, p. 3-234.

RIHA Émilie (1994) - *Die Römische Fibeln aus August und Kaiseraugst : die Neuefunde seit 1975, Augst : Römermuseum*, 206 p.

RIHA Émilie (2001) - « Kâstchen, Truhen, Tische - Möbelteile aus Augusta Raurica », *Forschungen in Augst*, Band 31, Augst, 141 p., 49 pl.

L'auteur

Vincent LEGROS, Service régional de l'archéologie, 5 rue Henri Daussy
F- 80044 Amien Cedex

Résumé

Le corpus du mobilier métallique découvert lors des fouilles de Neuville-Saint-Amand, au lieu-dit "La vallée de Neuville" compte près de 284 objets et fragments. Après un premier examen de ce lot et hormis les 213 clous, 48 objets ont été caractérisés fonctionnellement. La publication de l'étude de cet ensemble est l'occasion de présenter l'environnement matériel d'une occupation d'époque romaine diachronique (seconde moitié du Ier siècle de notre ère et au IVe siècle) à proximité de la cité des *Viromanduens*. Loin d'être exceptionnel et sans offrir la possibilité d'aborder des problématiques d'ordre spatiale et chronologique, ce corpus nous livre toutefois quelques éléments particuliers dont les analyses typologiques et techniques méritent d'être traitées dans cet article.

Abstract

The corpus of metal objects found during the excavations at Neuville-Saint-Amand, "La Vallée de Neuville", contains about 284 items and fragments. After a preliminary examination of this group, and disregarding the 213 nails identified, the nature and function of 48 items have been established. Publishing the study of this set gives us the opportunity to present the material environment of a Roman occupation running from the second half of the 1st century to the 4th century AD in the vicinity of the main town of the *Viromandui*. Although it is far from exceptional and cannot afford the opportunity to tackle problems of spatial distribution or chronology, this corpus nonetheless contains certain specific elements the typological and technical studies of which are worthy of being discussed in this paper.

Traduction Margaret & Jean-Louis CADOUX

Zusammenfassung

Der Corpus der Metallfunde aus den Grabungen von Neuville-Saint-Amand, „La vallée de Neuville", umfasst 284 Objekte und Fragmente. Nach einer ersten Untersuchung dieses Materials, und von den 213 registrierten Nägeln abgesehen, konnte 48 Gegenständen eine Funktion zugeordnet werden. Die Veröffentlichung dieses Materials bietet die Gelegenheit, die materielle Umgebung einer diachronischen römischen Besiedlung (zweite Hälfte des 1. Jh. n.Chr. und 4. Jh.) der civitas der *Viromanduer* darzustellen. Obwohl dieser Corpus nicht außergewöhnlich ist und sich auch nicht anbietet, um räumliche und chronologische Probleme zur Sprache zu bringen, liefert er nichtsdestoweniger einige Elemente, deren typologische und technische Analysen es verdienen, in diesem Artikel behandelt zu werden.

Traduction Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr)